



## **Le centre ressources Réhabilitation de Rhône-Alpes : C3RA**

**Conférence-débat du 25 novembre 2011**

En présence de Madame Marie-Anne Montchamp  
secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Cohésion Sociale :

Le parcours de soins et d'insertion de la personne en situation de handicap  
psychique : aller vers le rétablissement pour une pleine participation citoyenne

IEP de Grenoble

## — Sommaire

- Quelques valeurs
- Un constat
- Un projet



## — Quelques valeurs

- Notre référence : la personne
- La réhabilitation-réinsertion =
  - un cheminement du fermé vers l'ouvert
  - de « care » à « educare »
  - un résultat vs guérison
  - un moteur d'espoir
- Une mise en mouvement de l'institutionnel en réponse aux besoins de la personne
- Le retour vers le milieu ordinaire et la réappropriation de l'exercice de la citoyenneté

## Un constat sous forme de questionnement

- Des hospitalisations inadéquates (17 % en Rhône-Alpes) pour certains patients, notamment des schizophrènes entrant dans la maladie ou au contraire dans une évolution au long cours invalidante.
- Des ruptures de soins encore trop nombreuses.
- De nombreuses institutions médico-sociales font part de l'état d'impréparation des résidents porteurs de handicap psychique qu'elles accueillent en aval de leur hospitalisation, faute pour eux d'avoir pu bénéficier des soins adaptés.
- La réussite du retour et du maintien à domicile ou dans un cadre social étayé des personnes se trouve confortée dès lors qu'ils ont pu bénéficier de cette prise en charge en amont.
- Les représentants des familles et des usagers, des présidents de CME des établissements psychiatriques font part de ces difficultés ainsi que d'un besoin non satisfait en termes d'accès des personnels soignants aux formations et techniques requises.
- Pourtant de nombreuses équipes se sont déjà organisées afin de répondre à cette recommandation...

## — Un début de réponse dans le SROS 3

— **Objectif général : favoriser la sortie de l'hospitalisation psychiatrique des personnes porteuses d'un handicap psychique : l'unité intersectorielle de réhabilitation psychosociale**

— **Un dispositif d'HC et/ou HJ pour :**

- Permettre la sortie de l'hospitalisation des sujets à risque de chronicisation
- Améliorer la qualité de vie des personnes porteuses d'un handicap psychique
- Prévenir les rechutes

— **Les conditions :**

- une équipe pluridisciplinaire, un projet thérapeutique individuel
- une évaluation pluridimensionnelle : évaluation fonctionnelle mais aussi évaluation des habiletés sociales
- une collaboration étroite avec l'utilisateur et son entourage immédiat
- des liens à formaliser :
  - avec le secteur pour garantir la continuité des soins
  - avec les champs médico-social et social ⇒ **vers un fonctionnement en réseau**

## — Un projet : le C3RA

— Un groupe de travail transversal (sanitaire, médico-social)

— Un projet pour structurer une réponse régionale en 4 niveaux :

- 1 centre ressources régional : le niveau universitaire :

- quelle place dans la formation initiale ?
- quelle diffusion des avancées scientifiques ?
- comment évaluer ?

- 3 centres référents : le niveau du territoire de santé :

- l'expertise, l'évaluation et les bilans

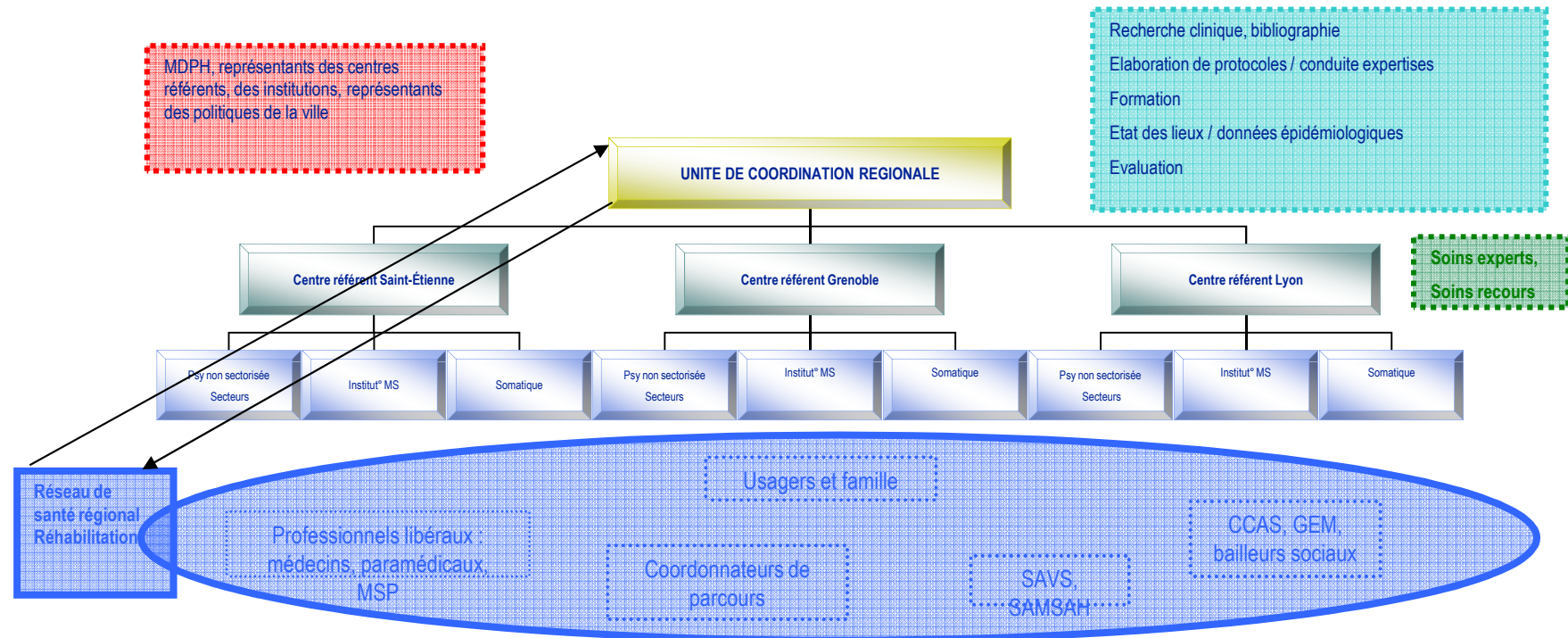
- 1 déploiement institutionnel : le niveau du secteur et/ou de l'intersecteur :

- le maître d'œuvre du côté du soin
- le niveau d'articulation entre les opérateurs autour de la personne
- des personnels formés et informés

- 1 réseau régional : la proximité

- l'expression des besoins,
- l'évaluation « qualité »

# Un projet : le C3RA



## — Un projet

— **Le C3RA inscrit dans le projet de volet psychiatrie – santé mentale du SROS-PRS**

— **Ce qu'il reste à faire :**

- Un important travail de formalisation : **des définitions à poser avec les professionnels et les représentants des usagers**
- Un programme de travail local compte tenu de ce qui existe : les réussites et les carences :
  - les hospitalisations inadéquates
  - les ressources disponibles
  - les liens et les articulations à renforcer
- **Une réflexion sur le contenu et les populations-cibles des dispositifs de réhabilitation-réinsertion :**
  - la personne âgée ?
  - les pathologies neuro-dégénératives avec troubles du comportement associés ?

— **Et beaucoup d'enthousiasme pour aller jusqu'à la mise en œuvre !**